

Une rentrée avec la Carte jeune

L'actualité Carte jeune de la rentrée

Cette année encore, la Carte jeune sera l'alliée de la rentrée. Avec ses 160 partenaires répartis sur les 12 communes participantes*, les jeunes et leurs familles pourront profiter pleinement des avantages de la carte. Ils rejoindront ainsi la communauté des 27 000 porteurs que compte actuellement la Carte jeune.

Parmi les bons plans, les titulaires peuvent bénéficier de -5% sur leurs achats de livres dans les librairies partenaires. Les sociétés de vélos et trottinettes en libre-service facilitent la mobilité des étudiants et jeunes actifs vers leur lieu d'études ou de travail. Enfin, la Carte jeune permet de se détendre et de profiter de l'offre culturelle, sportive et de loisirs proposée dans les 12 communes de la Métropole.



A la rentrée, plus de 10 nouveaux partenaires intègrent le dispositif : salle d'escalade, centre de basket, librairie, cinéma, ludothèque ou encore scooters et trottinettes électriques. Munis de leur e-Carte téléchargée sur le téléphone, les jeunes pourront également visiter des expositions dans les musées, se défier durant une partie d'escape game ou assister aux spectacles des théâtres partenaires.

Enquête sur les pratiques des porteurs de Carte jeune

Les résultats d'une enquête menée auprès de 550 porteurs de Carte jeune mettent en évidence l'impact positif du dispositif sur l'accès à la culture, au sport et aux loisirs. 30% des jeunes estiment faire plus de sorties depuis leur inscription et 76% l'utilisent plus de deux fois par an. Enfin, plus de trois quarts des répondants se disent satisfaits des offres.

Faire sa demande de Carte jeune

La Carte jeune est gratuite, elle s'adresse aux jeunes de 0 à 25 ans résidant dans l'une des 12 communes* proposant le dispositif.

Pour l'obtenir, il faut se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (scan ou photo) et se rendre :

- Sur le site internet <https://cartejeune.bordeaux-metropole.fr>
- Ou dans l'un des points relais de sa commune de résidence (liste sur notre site)

Une fois la demande validée, la e-Cartejeune est directement téléchargeable via son espace personnel.

**Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Artigues-près-Bordeaux, Bordeaux, Bouliac, Gradignan, Le Bouscat, Le Taillan-Médoc, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint Louis-de-Montferrand, Saint-Médard-en-Jalles et Talence*

Contacts presse

France-Laure Pons
07 61 85 53 72

Nicolas Corne
06 20 33 00 15

presse@mairie-bordeaux.fr

CARTE
JEUNE
CARTE